

Placement atypique : les conseils avisés de l'ADC France. Achetez des timbres AVANT le 1er janvier 2020 !

Nous avons découvert au travers de nos enquêtes une multitude d'arnaques à l'épargne.

L'ADC France a trouvé un placement sur et sécurisé qui rapporte 10 % !!! LA POSTE augmente ses tarifs postaux de 10 % (!) au 1er janvier 2020.

Vous voulez gagner de l'argent sans risque ? Achetez des timbres AVANT le 1er janvier et vous économiserez 10 % de la dépense faite en 2020 ! Cette hausse va s'appliquer aux timbres rouges et verts. Par contre, elle ne s'appliquera pas aux timbres gris appelés « écopli » Au demeurant nous n'utilisons que ce type de timbre. Nous ne sommes pas certain que cela aille plus vite avec des timbres verts ou rouge...

Cet achat est sans risques et va rapporter gros ! Cette hausse scandaleuse ne va pas aider les affaires financières de LA POSTE qui va ainsi encourager les clients à fuir ce service...

Il est à noter que la hausse était déjà de 10 % en 2018 et 2019 pour les trois catégories !!! Les arguties entendues sur la justification de cette hausse ne nous ont pas convaincus...

Il est à noter que c'est la troisième hausse de 10 % par an depuis 2017 !!!

Cette société s'étonne de la baisse de l'utilisation de ses services !

Nous sommes quant à nous décidés à réduire ces frais qui deviennent prohibitifs pour un service qui n'a pas de valeur ajoutée avec 30 % de hausse...

Il est vrai que s'occuper des gares, des feuilles d'impôts, de donner des leçons d'auto école est dans son cœur de métier ! On a même inventé la tarification de la relation humaine...